

# Saint-Benoît

## Au Fil du Temps

### Manifestations

### Éditorial

Chers concitoyens,

Le thème abordé dans ce bulletin est la Communauté de Communes, « Val d'Or et Forêt » pour ce qui concerne la commune de Saint-Benoît-sur-Loire. Sans entrer dans les détails, je souhaite vous en tracer les grandes missions et les compétences.

Le regroupement des communes en communauté, encouragé par l'état, s'accélère et doit être achevé en 2 014.

Notre canton a largement pris les devants et la Communauté des communes du canton d'Ouzouer-sur-Loire a vu le jour en 2003 en regroupant les six communes qui en font partie. Avant cette date, les Maires avaient déjà l'habitude de se réunir régulièrement dans un cadre plus ou moins informel.

En 2006, les communes de Germigny-des-Prés et Saint-Aignan-des-Gués ont rejoint la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt.

Être en Communauté de Communes : c'est mettre en commun des moyens dans des compétences bien définies pour l'intérêt général.

Je ne décrirais pas aujourd'hui les détails de chaque compétence. Le bulletin le fera au fur et à mesure des parutions, en commençant par ce numéro. A ce jour, la Communauté a choisi les compétences suivantes : le tourisme, les écoles de musique, les bibliothèques, la police intercommunale, la piscine, le service public d'assainissement non collectif (SPANC), les ordures ménagères. A cette liste pourront s'ajouter d'autres compétences. Consolidons déjà toutes ces missions et nous pourrons alors poursuivre dans d'autres domaines.

Les ressources de la Communauté de Communes sont la perception de la taxe professionnelle et une dotation de l'état en fonction du nombre d'habitants.

Pour terminer, puisque la période des congés approche, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes vacances.

Bien cordialement,

Le Maire,  
Gilbert Coutellier



### Feux de la Saint-Jean au Hameau du Port,

**Samedi 27 juin 2009**

Cette année, le Comité des Fêtes organise pour vous, une Soirée Écossaise animée par le « PIPE BAND D'AUBIGNY ». Un repas typique vous sera servi, sur réservation auprès de l'Office de Tourisme. Avant les 12 coups de minuit, nous irons allumer le Bûcher sur les Berges de Loire, et nous terminerons la soirée par un bal populaire sur la plage. Le 27 juin, rendez-vous au hameau du Port de Saint-Benoît-sur-Loire à 19 h 30. N'oubliez pas de réserver votre repas. Contact : Office de Tourisme Intercommunal, Tél. 02 38 35 79 00.

Votre Comité des Fêtes.

### Lundi 13 juillet 2009

19 h 30 : Apéritif concert.

20 heures : Repas champêtre  
Place du Martroi-Charles de  
Gaulle.

22 h 15 : Retraite aux Flambeaux.

22 h 45 : Feu d'artifice au bord  
de la Loire.

23 h 15 : Bal populaire au  
centre-ville

#### Menu

Macédoine de thon

Colombo de dinde

Fromage

Mousse au chocolat

Marmelade aux framboises

Prix des repas : 12 € pour les adultes

7 € pour les enfants de moins de 12 ans.



Réservation chez les  
Commerçants et auprès de  
l'Office de Tourisme

### Mardi 14 juillet 2009

9 h 30 : Concours de pêche pour les enfants à l'étang communal.

17 h 00 : Défilé en ville et cérémonie au Monument aux Morts.

18 h 00 : Concert avec Valphonie dans la cour de la Mairie.

## infos pratiques

### AVIS AUX EXPLOITANTS AGRICOLES

Depuis de trop longues années, aucun entretien n'est effectué sur le réseau « collecteurs assainissement rural ». Il serait bon d'y remédier.

Il faut pour cela, et avant l'automne, nettoyer tous les regards qui sont dans les champs que vous cultivez. Cette tâche vous incombe. Prenez les dispositions nécessaires pour tout mettre en œuvre afin de remédier à cette lacune qui n'a que trop duré et qui aura un jour ou l'autre des conséquences pour vos cultures.

Sachez que la commune tiendra à votre disposition des couvercles ainsi que des buses pour remplacer ceux qui sont cassés. Il conviendra de signaler tout incident sur les réseaux afin de mettre en place les réparations nécessaires.

Le premier adjoint,  
Gilles BURGEVIN.

### PLANNING DU BALAYAGE DES RUES

Pour information, voici les prochains passages en centre-ville de la balayeuse :

- Vendredi 26 juin 2009.
- Vendredi 17 juillet 2009.
- Vendredi 7 août 2009.
- Vendredi 28 août 2009.
- Vendredi 18 septembre 2009.

La veille au soir des dates indiquées ci-dessus, veuillez stationner votre véhicule à un emplacement non gênant pour le passage de la balayeuse.

Merci de votre compréhension et de votre bon sens civique.

Le premier adjoint,  
Gilles BURGEVIN

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

• Le renouvellement et la première demande de carte nationale d'identité (CNI) suivent la même procédure.

• Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, si vous ne pouvez pas présenter l'ancienne CNI (perte ou vol), vous devrez fournir 25 € EN TIMBRE FISCAL en complément des pièces demandées.

#### Pour une personne mineure :

- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm).
- Justificatif d'état civil du demandeur : extrait d'acte de naissance avec filiation, (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite).
- Justificatif de nationalité française (sauf si le demandeur est né en France et que l'un de ses parents est né en France).

- Justificatif de domicile de moins de trois mois

- Justificatif de l'autorité parentale.

#### Pour une personne majeure :

- Une pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie.

- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm).

- Justificatif d'état civil du demandeur : extrait d'acte de naissance avec filiation, (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite).

- Justificatif de nationalité française (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France).

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés.

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les abonnés au service de l'eau sont informés que le fontainier Olivier ROLLION procédera au relevé des compteurs d'eau :

du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2009.

Les compteurs devront être bien dégagés afin de faciliter la lecture des index.

### FEUX EN PLEIN AIR DE DÉCHETS VÉGÉTAUX

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 21 juin 2002, il est interdit de brûler les résidus de jardins. Les déchets doivent être apportés à la déchetterie la plus proche (Saint Aignan des Gués) ou mis en dépôt aux fins de compost. Attention, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les déchets verts ne sont plus collectés avec les ordures ménagères.

Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit.

### RÈGLEMENTATION DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

(arrêté municipal du 25 juin 2001)

Nous vous rappelons que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telle que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

▶ les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

▶ les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h.

▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.  
Merci de respecter ces règles pour le bien-être et la tranquillité de tous.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-AIGNAN-DES-GUÉS

Le mardi : de 9h à 13h et de 13h30 à 16h

Le mercredi : de 14h à 18h (uniquement du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

Le vendredi : de 14h à 17h

Le samedi : de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

### DON DU SANG

Les besoins sont très importants ! Nous comptons sur vous.

Venez nombreux à la Salle des Fêtes le vendredi 24 juillet 2009, de 16h à 19h.

1<sup>er</sup> don : munissez-vous d'une pièce d'identité.

### FAMILLES RURALES

#### ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET

du 6 juillet au 31 juillet 2009 inclus

Les enfants sont accueillis de 9h à 17h du lundi au vendredi. Possibilité d'accueil de 7h30 à 18h.

Réunion d'information : le 27 juin 2009 à 11 h à la garderie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Élisabeth au 02 38 35 11 47 ou Sandrine, la Présidente, au 02 38 35 13 63.

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Suite à un sondage auprès des parents, l'ouverture du mercredi est conservée.

Réunion d'information sur les changements de la rentrée pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs :

le vendredi 4 septembre à 19h30  
à la garderie.

Contacts : 02 38 35 11 47

### MAISONS FLEURIES

La Commission du fleurissement compte sur vous pour que notre village soit de plus en plus fleuri et accueillant. Comme chaque année, le jury communal passera pendant la première quinzaine de juillet.

Merci d'avance.

Véronique MOTTEREAU,  
Adjointe

## infos pratiques suite

### PÊCHE A L'ÉTANG COMMUNAL

L'étang communal de la Mitonnerie, route de Bray-en-Val, est à disposition pour la pêche et la détente. Fréquenté par de nombreux pêcheurs, il est ouvert de début avril à fin décembre. Celui-ci est géré par



l'Association de Pêche de la Mitonnerie dont le Président est M. Jérôme CROIZÉ.

Il y est déversé chaque année une quantité importante de poissons (gardons, carpes, brochets, sandres). Des cartes à la journée ou à l'année sont en vente au Café de la Ville et à l'épicerie VIVAL.

La pêche de nuit est autorisée uniquement à la carpe (carte spéciale pêche de nuit).

#### Prochaines manifestations :

- début juillet : concours pour adultes réservé aux amateurs.

- 14 juillet : concours réservé aux enfants.

Jérôme CROIZÉ

### RENTRÉE A LA CANTINE MUNICIPALE

Avant la rentrée scolaire de septembre, les parents sont tenus d'inscrire auprès de la Mairie les enfants mangeant à la cantine.

Un imprimé d'inscription ou de réinscription sera remis à chaque élève en juin. Cet imprimé devra être rendu impérativement en mairie avant le 15 août.

### VOIS ET CAMBRIOLAGES : PRÉVENTION ET CONSEILS

Les beaux jours et les périodes de vacances sont propices aux vols et cambriolages. Pour limiter les risques et assurer la sécurité de vos biens, voici quelques règles de bon sens :

- Changer vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement,

- Fermer votre maison à chacune de vos absences (même de courte durée),

- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés,

- Évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent,

- Ne pas laisser les clés sur les voitures même dans un garage fermé,

- En cas de longue absence :

- Laissez une apparence habituelle à votre appartement ou maison.

- Demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

- Signalez à vos voisins, à la Police intercommunale ou à la Gendarmerie lorsque vous êtes absents.

### OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Sur simple déclaration de votre absence, la Police intercommunale assure une surveillance des résidences ou des commerces déclarés. Remplissez le formulaire à disposition dans votre mairie, au service de la police intercommunale, 3 rue Nationale, à Dampierre-en-Burly ou sur le site Internet « cc-valdoreforet.com » rubrique Service – Police. (02 38 35 30 89).

### REPAS À DOMICILE

Nous vous rappelons qu'un service de repas à domicile est proposé aux habitants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de 70 ans au moins ou relever d'une hospitalisation ou souffrir d'un handicap.

Ces repas sont préparés par la société **AVENANCE**. Les livraisons sont effectuées chaque jour par un agent communal.

- le lundi pour le repas du mardi,

- Le mardi pour le repas du mercredi,

- le mercredi pour le repas du jeudi,

- le jeudi pour les repas du vendredi et du samedi,

- et le vendredi pour les repas du dimanche et du lundi.

Le coût d'un repas est de 6,70 €.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire au **02 38 35 73 28**

### ENTRETIEN DES HAIES

En cette saison, il convient de tailler au droit de vos propriétés, les arbres, les haies, etc... qui dépassent sur la voie publique, afin

d'améliorer la visibilité ou laisser le passage libre aux piétons.

De même, entre voisins, il serait correct de faire un effort pour éviter dans certains endroits que les friches envahissent les clôtures voisines.

La Municipalité compte sur votre réactivité et est à votre écoute si cela vous pose quelques problèmes d'application.

Le premier adjoint,  
Gilles BURGEVIN

### VOTRE MÉDECIN VOUS A PRESCRIT UN TRANSPORT ASSIS,

### VOUS ALLEZ FAIRE APPEL À UN TAXI ?

### VOUS SEREZ REMBOURSÉ SI CE TAXI EST CONVENTIONNÉ.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, pour être remboursé, votre transport en taxi doit être effectué par un taxi conventionné avec les Caisses d'Assurance-maladie.

Les autres règles de prise en charge ne sont pas modifiées. Ainsi il est toujours indispensable que vous disposiez, avant le transport, d'une prescription médicale établie par votre médecin.

Vous reconnaissez un taxi conventionné grâce au logo « Taxi conventionné » apposé sur le véhicule.

Vous pouvez également vous renseigner sur la liste des taxis conventionnés sur le site de l'Assurance-maladie [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr),



Rubrique « Adresses et tarifs » ou en appelant le 3646.

Pour participer à la sauvegarde de notre système de santé, respectez le mode de transport prescrit par votre médecin, le mieux adapté à votre état de santé et à votre degré d'autonomie.

Contacts CPAM du Loiret :

Suzanne Tawani : 02 38 79 47 38

[suzanne.tawani@cpam-orleans.fr](mailto:suzanne.tawani@cpam-orleans.fr)

### 8 MAI 2009

A l'occasion du 64<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 45, une cérémonie émouvante s'est déroulée au Monument aux Morts en présence des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, des élus et de la population, pour commémorer la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe.



### BROCANTE

Le dimanche 26 avril, la 21<sup>ème</sup> édition de la brocante s'est déroulée malheureusement sous un temps maussade. Malgré la pluie, la bonne humeur était au rendez-vous. Les chineurs ont eu tout loisir de dénicher de bonnes affaires auprès de la trentaine d'exposants présents. La prestation du groupe folklorique « Biaudes et Câlins » a apporté du soleil et de la bonne humeur à cette manifestation.



### CONCERT DE PRINTEMPS 11 AVRIL 2009

Le 11 avril 2009, la salle des fêtes de Bray-en-Val a reçu un très grand public venu assister au concert de printemps.

En première partie, la chorale "En A Bray Gé" sous la direction de Nathalie Dardaine a interprété des succès de Starmania.

Après une pause où la buvette était tenue par des garçons de café, Valphonie, dirigée par Laurent Aigret, en maître de cérémonie présenta son orchestre : Dalida, Mylène Farmer, Edith Piaf, Claude François et ses Claudettes, les Frères Jacques, Carlos, Yannick Noah, Nougaro, Mireille Mathieu, Renaud... tous musiciens de Valphonie déguisés suivant le thème de 2009 "La chanson française". Une fois de plus, avec brio, les musiciens de Valphonie ont fait preuve de leurs talents.

Martine VERSEIL



### BIENVENUE À ...

• C' ELECT – M. Christophe POUPEAU  
ÉLECTRICITÉ  
72 route de Bonnée  
Tél : 06.67.68.32.20.

• PASSION JARDINS  
Entretien de jardins  
Services à la personne  
101, route de Bonnée  
Tél : 06.62.15.70.79.

• PLURI SERVICES VAL DE LOIRE  
Services d'aide à la personne  
Multi-services à domicile  
81 rue Orléanaise  
Tél : 06.79.35.61.97.



#### OUVERTURE DE KARTING 45 !

Créé il y a 25 ans, le circuit de Saint-Benoît-sur-Loire vient d'être repris par une équipe très dynamique, bien connue dans le milieu du karting.

Possibilité d'accueillir les groupes et les entreprises, mais aussi les particuliers en location... comme en compétition.

Le tracé du circuit extérieur initial de 700 mètres a été agrandi à 1200 mètres il y a déjà plusieurs années, mais sa physionomie lui permet d'être modulable avec des circuits de 500 et 700 mètres.

Plus d'infos sur <http://www.karting45.com>

### PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons la bienvenue à Ludovic FOURNIER, recruté depuis le 1<sup>er</sup> mai en tant qu'agent des services techniques de la commune. Il vient renforcer l'équipe dirigée par Franck BLONDEL.



### INAUGURATION DU STADE CLAUDE DUCLOUX 1<sup>er</sup> MAI 2009



A l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'A.S.S.B. (Association Sportive de Saint-Benoît), de nombreuses festivités se sont déroulées les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai derniers.

Le vendredi 1<sup>er</sup> mai, avait lieu l'inauguration du stade « Claude DUCLOUX » par la Municipalité, en présence des membres de la famille de celui-ci, fondateur du club en 1969. La plaque du stade a été dévoilée et sa fille, Sylvie a évoqué sa mémoire dans un discours émouvant. Plusieurs tournois de foot ont eu lieu tout le week-end. La section football est présidée par Laurent CHERON. Elle compte 140 licenciés et son école est labellisée au niveau « prestige » par le District du Loiret.

Laurent CHERON

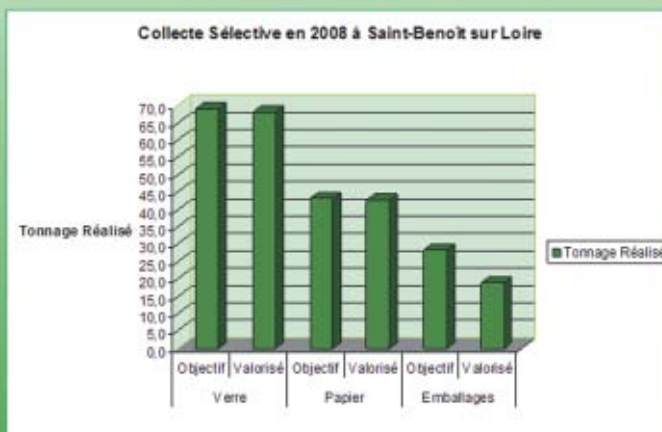
### COLLECTE SÉLECTIVE :

#### COLLECTE SÉLECTIVE :

Les résultats de Saint-Benoît-sur-Loire de janvier à décembre 2008.

Bons résultats pour l'année 2008 pour Saint-Benoît pour la collecte du verre et du papier puisque l'objectif est atteint à 98 %. En revanche, il nous faut encore faire des efforts pour les emballages, puisque 66 % seulement de l'objectif est réalisé.

Nous comptons sur vous tous pour améliorer ces résultats et réduire au maximum la quantité de déchets produits.



### EXPOSITIONS OFFICE DE TOURISME

Du 4 juin au 19 juillet : « La Loire en peinture » par M. et Mme BERTRAND.

Le 7 juillet de 14 h à 17 h 30 : l'Office de Tourisme Intercommunal « Val d'or et Forêt » organise une journée de fabrication de mangeoires pour oiseaux dans ses locaux. Cette activité s'adresse aux enfants à partir de 8 ans et chacun repartira avec sa fabrication du jour. Tarif : 8 € Attention : places limitées.

Réservation à l'OTI ou au 02 38 35 79 00.

Du 23 juillet au 30 août : « Broderies et dentelles au fuseau » par M<sup>me</sup> VIDEAU. Venez assister à des démonstrations de fuseau tous les après-midi du lundi au vendredi durant le mois d'août. Entrée libre. Renseignements au 02 38 35 79 00.

Du 3 septembre au 24 octobre : « Peintures aquarelles » par M<sup>me</sup> FAGE.



### LES MAIRES DE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE depuis 1900

- Avant 1900 jusqu'en 1912 ☞ M. PERSILLARD Ulysse.
- Du 19 février 1912 au 9 décembre 1919 ☞ M. MARCHAND Eugène, réélu les 15 mai 1925 et 19 mai 1935, démissionnaire le 5 juillet 1936.
- Du 5 juillet 1936 jusqu'à sa mort le 16 mai 1943 ☞ M. LELONG Daniel. Officier de l'Instruction publique.
- Du 16 mai 1943 au 18 mai 1945 ☞ M. ROUET Joseph.
- Du 19 mai 1945 au 10 février 1979 ☞ M. GIRARD Gaston, démissionnaire. Conseiller général Maire puis Député-maire de 1974 à 1979.
- Le 11 février 1979 ☞ M<sup>e</sup> SOUESME Robert, réélu le 6 mars 1983, réélu en mars 1989 jusqu'au 9 septembre 1990 (décès accidentel). Conseiller général Maire.
- Le 19 octobre 1990 ☞ M. DELAVAL Jacques jusqu'à son décès, le 10 août 1994.
- Le 16 septembre 1994 ☞ M. MOREAU François.
- Le 17 juin 1995 ☞ M. GOYET Jean.
- Le 17 mars 2008 ☞ M. COUTELLIER Gilbert.

## DERNIÈRE MINUTE...

La délégation du Conseil municipal revient enchantée des 9<sup>èmes</sup> rencontres des Saint-Benoît de France qui se déroulaient cette année à Saint-Benoist-sur-Vanne dans l'Aube. Elle a reçu un accueil chaleureux et a retrouvé les représentants des 8 autres communes présentes.

À noter que tous les frais de ces rencontres sont à la charge de chaque participant.

Gilbert COUTELLIER



## GRANDE FÊTE DU PORT

Les 11 et 12 juillet

Organisée par l'Association Portugaise  
de Saint-Benoît-sur-Loire  
(Au Port)

### Samedi 11 juillet :

19 heures : Grand Barbecue.  
22 heures : Grand bal animé par le Groupe Mélodia.

### Dimanche 12 juillet :

Grand barbecue toute la journée.  
Groupe folklorique « Os Minhotos »  
14 h : en centre-ville  
15 h : au Port  
16 h : Conjunto por do sol  
Tombola – Entrée gratuite.

Dimanche 13 septembre :

### VIDE-GRENIERS

organisé par le Comité de Fêtes  
en centre-ville.

### VIDE-GRENIERS

organisé par la Maison de Retraite « Gaston Girard »  
2, rue Flandres Dunkerque.

## FÊTE DU BOIS LES 5 ET 6 SEPTEMBRE À OUZOUEUR-SUR-LOIRE

Depuis de longs mois, nous préparons cette grande fête intercommunale qui va réunir pour un week-end plus d'une centaine d'exposants. La tâche est gigantesque mais le plaisir sera à la mesure et j'espère que vous serez avec nous pour le savourer. Tout comme pour la précédente édition, en 2004, nous serions très heureux de compter sur vous pour nous aider à la préparation. Vous avez un peu de temps libre, alors contactez-nous pour vous inscrire. Des bulletins sont à votre disposition à la Mairie, chez les Commerçants, à l'Office de Tourisme et auprès des membres du Comité des Fêtes. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans l'équipe d'organisation.



Votre Comité des Fêtes.

## AGENDA

### En Juillet :

- Samedi 4 > Concours de pêche amateurs
- Dimanche 5 > Concours de pêche amateurs
- Samedi 11 > Fête du Port de l'Association Portugaise
- Dimanche 12 > Fête du Port de l'Association Portugaise
- Lundi 13 > Repas champêtre en centre-ville et Feu d'artifice en bord de Loire
- Mardi 14 > Fête Nationale – Concours de pêche enfants
- Dimanche 19 > Concert à la Basilique « Exultate » 16h

Vendredi 24 > Don du sang – Salle des Fêtes (15h – 19h)

### En Septembre :

- Samedi 5 > Fête du Bois à Ouzouer-sur-Loire
- Dimanche 6 > Fête du Bois à Ouzouer-sur-Loire
- Dimanche 13 > Vide-greniers du Comité de Fêtes
- Dimanche 13 > Vide-greniers de la Maison de Retraite « Gaston Girard »
- Vendredi 18 > Assemblée Générale de la Société de Chasse – Salle des Fêtes
- Samedi 26 > Distribution des cartes de chasse (Ancienne Mairie)

## État civil

### NAISSANCES

Thomas COUTELLIER né le 28 février 2009  
Lucas DELAS né le 12 mars 2009  
Lucas MANIETTE le 1<sup>er</sup> mai 2009  
Alessio COURONNÉ le 4 mai 2009  
Inès VIERA—NOIRET le 7 mai 2009

### MARIAGES

Azeddin BOURFA et Fadoua BENALI le 25 avril 2009

### DÉCÈS

Jean MENGUY le 10 février 2009  
Marcelle PALLUAU Veuve GAUTHIER le 4 mars 2009  
Jeffrey BISSON le 18 mars 2009  
Simonne D'HENIN Veuve MAHIOU le 25 mars 2009  
André BIENVENU le 29 avril 2009



La Communauté Val d'Or et Forêt regroupe les Communes de Bonnée, Bray-en-Val, Dampierre-en-Burly, Germigny-des-Prés, Les Bordes, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Aignan-des-Gués, Saint-Benoît-sur Loire. Son siège se situe provisoirement à Dampierre-en-Burly et devrait déménager courant de l'été 2009 dans des locaux situés à Bonnée.

Chaque Commune de la Communauté est représentée, dans le cadre du Conseil Communautaire, par 3 élus municipaux titulaires et 3 élus municipaux suppléants. Pour Saint-Benoît, les titulaires sont : Gilbert Coutellier, Francis Buret, Jean-Claude Asselin, les 2 élus suppléants sont : Gilles Burgevin et Josette Thénot. Chaque élu a une voix identique.

Le Conseil Communautaire élit le Bureau composé des Maires de chacune des Communes de la Communauté, Gilbert Coutellier pour Saint-Benoît.

Le Conseil Communautaire élit le Président de la Communauté, aujourd'hui Claude de Ganay.

Pour toutes informations, consulter le site internet de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt : [www.cc-valdorefforet.com](http://www.cc-valdorefforet.com)

## Un nouveau siège pour la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt

En mai 2005, la Communauté de Communes a acheté une bâtisse datant de 1824 à Bonnée (route des Bordes) pour en faire son siège, les locaux actuels de Dampierre-en-Burly étant trop exigus et d'utilisation temporaire.

Bonnée étant situé centralement par rapport aux autres communes de la Communauté, les futurs déplacements des employés, administrés et élus en seront facilités.

Après 3 ans de travaux et 2,3 millions d'euros de budget, le nouveau siège est presque prêt.

Il permettra de regrouper tous les services administratifs de la Communauté dans des locaux fonctionnels et modernes.



## Les principales compétences de la Communauté de Communes

### *Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)*

Ce service garantit que les installations d'assainissement non collectif sont conformes à la législation et n'entraînent pas de pollution. Le SPANC contrôle les installations existantes et donne son avis sur les nouvelles installations. Le diagnostic porte en particulier sur :

- le bon état des ouvrages
- la ventilation correcte
- l'entretien régulier des dispositifs de dégraissage
- l'accumulation normale des boues dans la fosse
- le bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration
- la vérification de la réalisation des vidanges

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser au SPANC (02 38 35 30 87).

### **L'Urbanisme**

Le service urbanisme a pour mission principale l'instruction des autorisations liées au droit des sols, plus communément appelé « permis de construire ».

Le dépôt de la demande s'effectue dans la Commune de résidence qui monte le dossier avec le requérant et le transmet au service Urbanisme de la Communauté de Communes pour instructions et avis, le retour s'effectuant par la Mairie de résidence.

Vous pouvez contacter le service Urbanisme au 02 38 35 30 86.

## La Police Intercommunale

La Police Intercommunale est une police de proximité composée de 5 agents.

Son rôle est d'apporter un complément à l'action de la gendarmerie ; mieux répondre au problème de répartition des forces publiques ; développer un service de proximité ; privilégier et améliorer les actions d'information et de sensibilisation à destination de public précis, préserver le lien social en milieu rural...

Le service de Police Intercommunale intervient dans l'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire, afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

En période de vacances, la Police Intercommunale peut assurer une surveillance approfondie de votre habitation ou commerce pendant vos congés. Ce service est entièrement gratuit et accessible sur simple demande.

Pour de plus amples informations téléphoner au 02 38 35 30 89.

## Les Bibliothèques Communautaires

A ce jour, il existe 4 bibliothèques communautaires situées à Bray en Val, Les Bordes, Ouzouer-sur-Loire et Saint-Benoît-sur-Loire. Elles sont sous la responsabilité de Christine Vié qui a pour mission de renforcer les liens entre bibliothèques, d'assurer

la circulation des ouvrages entre bibliothèques, de proposer et d'animer les bibliothèques par l'organisation d'expositions, de séances de lecture...

Pour Saint-Benoît-sur-Loire (Tél. : 02 38 35 11 25) les horaires d'ouverture sont :

le mercredi de 15h à 18h30

le jeudi de 16h30 à 18h

le samedi de 10h à 12h



## L'École de Musique

L'école de musique Val d'Or et Forêt, qui regroupe les sites d'Ouzouer-sur-Loire, de Bray-en-Val et de Saint-Benoît-sur-Loire, dispense un enseignement complet et de qualité, de l'éveil musical à l'âge adulte.

Elle constitue un lieu de ressources accessible à tous, où des aides techniques, structurelles et musicales sont apportées.



Différents stages et activités sont organisés tout au long de l'année.

L'école de musique est aussi un outil de création et de diffusion qui participe, en partenariat avec les municipalités et le milieu artistique local, à la vie culturelle et au dynamisme des communes.

Son Directeur est Antoine Bento.

Pour toutes informations complémentaires, téléphoner au 02 38 35 05 58.

## Le Centre Aquatique

Le Centre Aquatique est situé à Dampierre-en-Burly.

Outre un grand bassin, il intègre des équipements de détente et de loisirs, tels qu'un jacuzzi, des banquettes à bulles, une rivière à courant, un toboggan et des installations pour les petits...

Il est possible d'y pratiquer : l'aquagym, la gym prénatale, la nage avec palmes, la natation synchronisée, l'entraînement à la compétition... On peut même y soigner son aquaphobie.

Pour tout renseignement, téléphoner au 02 38 35 66 47.

## Le Tourisme

L'Office de Tourisme Intercommunal est situé à Saint-Benoît-sur-Loire. Il s'agit à l'origine de l'Office de tourisme de Saint-Benoît-sur-Loire qui est devenu intercommunal en 2005, avec pour vocation de promouvoir le tourisme, non seulement sur les pôles existants que sont Saint-Benoît-sur-Loire et Germigny-des-Prés, mais également sur les autres Communes de La Communauté.

Le développement touristique est un axe stratégique pour la Communauté de Communes qui possède des atouts jusque-là totalement inexploités.

C'est dans cette optique de développement touristique que la Communauté a récemment acheté un local Place du Martroi à Saint-Benoît-sur-Loire, beaucoup plus grand que le local existant et qui pourra accueillir, non seulement l'Office de Tourisme Intercommunal, mais également le musée lapidaire du Monastère (non visitable actuellement), le fonds Max Jacob, le fonds Henri Navarre, le musée du coquillage créé par l'Abbé Gand actuellement à Ouzouer-sur-Loire.

Les travaux de restauration et de transformation du nouvel office de tourisme devraient durer environ 2 ans.

Les autres compétences de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt seront développées dans le prochain bulletin.

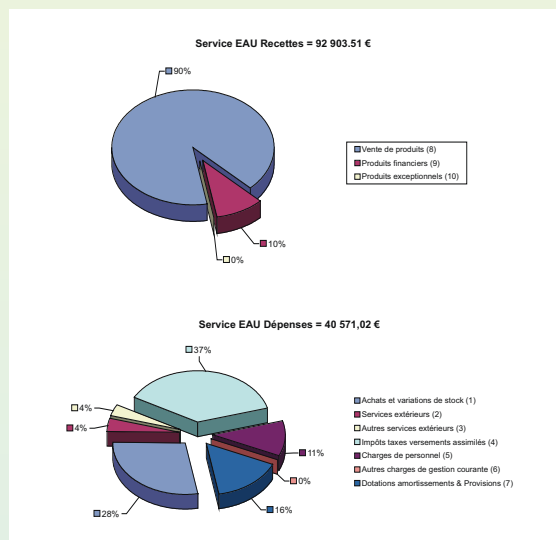
# LES BUDGETS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 mars 2009 pour approuver les différents Comptes Administratifs 2008 et voter les Budgets Primitifs 2009.

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

### Compte administratif 2008 – Service de l'Eau

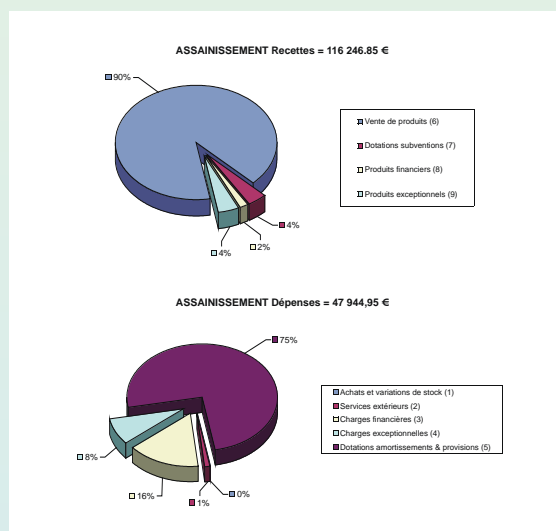
Le compte administratif du Service de l'Eau laisse apparaître en fin d'exercice un excédent cumulé de 77 699 € en investissement et un excédent cumulé de 417 246 € en exploitation, ce qui laisse une marge importante pour faire face à de futurs et éventuels travaux sur le réseau.



### Compte administratif 2008 – Service Assainissement

Le compte administratif du Service Assainissement présente un déficit cumulé de 63 931 € en investissement et un excédent de fonctionnement de 68 302 € en exploitation, soit un excédent global de 4 370 €.

Le déficit au niveau investissement est essentiellement dû à la mise en œuvre de la nouvelle station d'épuration.

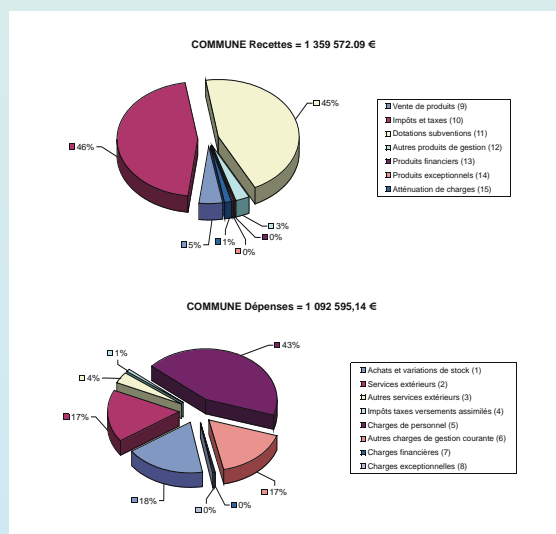


### Compte administratif 2008 – Commune

Au cours de l'exercice 2008, la Commune a :

**en fonctionnement** : encaissé 1 359 572 € pour un montant de dépenses de 1 092 595 € (à noter que la prévision recettes/dépenses de fonctionnement pour 2008 s'équilibre à 1 856 967 €).

**en investissement** : encaissé 82 884 € pour un montant de dépenses de 370 907 € (à noter que la prévision recettes/dépenses d'investissement pour 2008 s'équilibrait à 967 407 €).



Globalement au niveau de la Commune à la fin de l'exercice 2008 : le résultat cumulé **investissement** affiche un déficit de 369 477 € et le résultat cumulé **fonctionnement** affiche un excédent de 779 411,25 € soit un excédent global de 409 933,80 €.

# BUDGETS PRIMITIFS 2009

## *Budget Primitif 2009 - Service de l'Eau*

En recettes et en dépenses, le budget s'équilibre à 510 792 € en fonctionnement et 383 710 € en investissement.

Le budget du Service de l'Eau augmente, surtout en investissement, des travaux étant prévus pour reconfigurer le réseau municipal qui, par endroits, traverse des propriétés privées.

## *Budget Primitif 2009 - Service Assainissement*

En recettes et en dépenses, le budget s'équilibre à 103 822 € en fonctionnement et 187 079 € en investissement.

Le budget du Service de l'Assainissement diminue que ce soit en fonctionnement – le changement de fermier (SAUR) a permis de faire des économies ou en investissement – la nouvelle station d'épuration est désormais opérationnelle.

## *Budget Primitif 2009 - Commune*

En recettes et en dépenses, le budget s'équilibre à 1 784 133 € en fonctionnement et 1 120 408 € en investissement.

Ce budget 2009 est légèrement inférieur au budget prévisionnel 2008 au niveau fonctionnement et supérieur au niveau investissement.

La nette augmentation des investissements s'explique, entre autres, par la réfection de la toiture de l'Espace Robert Souesme (100 000 €), le début de la construction du nouveau groupe scolaire (350 000 €), l'aménagement d'une passerelle sur

les fossés de la ville en liaison avec le nouveau groupe scolaire (40 000 €), divers travaux de voirie (80 000 €), l'enfouissement des réseaux rue de Tholey (32 000 €), des travaux à la Basilique prévus depuis 2007 (29 000 €).

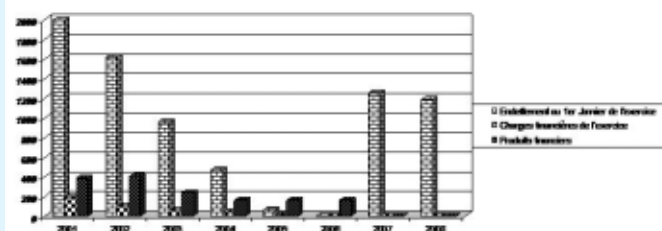
## *Pour mémoire : Budget Primitif 2009 - Lotissement « Le Challant 3 »*

En recettes et en dépenses, le budget s'équilibre à 73 376 € en fonctionnement et 227 756 € en investissement.

## *Endettement*

Au premier janvier 2009, l'endettement de la Commune a peu évolué par rapport à 2008, la légère diminution étant le reflet des remboursements effectués sur l'emprunt relatif au cabinet médical.

Endettement au 1<sup>er</sup> Janvier 2009



## *Impôts locaux*

La bonne santé financière de la Commune permet de ne pas modifier les taux d'imposition des 3 taxes locales soit :

Taxe d'habitation :	11,22 %
Taxe foncière (bâti) :	14,60 %
Taxe foncière (non bâti) :	42,77 %



Le 1<sup>er</sup> janvier 1806 donc, fin du Calendrier Révolutionnaire et retour au Calendrier Grégorien. Nous sommes au début du 1<sup>er</sup> Empire proclamé en 1804 et qui sombrera définitivement en juin 1815. Disons-le tout de suite : **Napoléon** n'a pas fait un « tabac » à Saint-Benoît comme prénom ! Seulement 4 petits garçons le reçurent alors en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> prénom, puis plus rien jusqu'au Second Empire où il referra très timidement surface (2 fois !). Par contre, **Joséphine** continuera d'être attribué pendant tout le 19<sup>e</sup>. Quant à **Marie-Louise** (seconde épouse de Napoléon 1<sup>er</sup>) ces deux prénoms étaient déjà largement utilisés bien avant leur mariage.

Une curiosité en 1808 : une petite fille prénommée Anne Marie **Egyptienne CLEMENT**. On sait que la campagne d'Égypte de Bonaparte avait eu un grand retentissement en France.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on voit peu à peu disparaître des orthographes « vieilles » : Ex. Magdelenne ou Magdeleine (Madeleine), Soulange (Solange), Orrélie (Aurélie), Angenne (Angèle), Germaine (Germaine). De même, vont disparaître des prénoms anciens comme Toussaine / Toussine, Vraine/Vrine, Jaquette, Barbe, Bonne, Bède, Beuve (pour des filles !!) Vrain, Ithier, Emery (pour des garçons).

Jusqu'en 1850, **Benoît** figurera parmi les 10 prénoms les plus utilisés pour les garçons. Ensuite, il se raréfiera nettement. On ne trouve plus de **Benoîte** (encore utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle) mais de temps en temps, des **Scholastique** (prénom de la Sainte, sœur jumelle de Saint-Benoît). Ce dernier était curieusement commun aux hommes et femmes, de même que **Marie, Hippolyte, Arsène, Palmyre, Baptiste, Suzanne, Prudence, Onésime, Edamire...**

Le XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le début de la France moderne : la révolution industrielle, le développement des routes et du chemin de fer favorisant les mouvements de population, de l'enseignement qui deviendra obligatoire, gratuit et laïque avec les lois Jules Ferry de 1881/1882, de la littérature et de la presse écrite qui publie les romans sous forme de feuilletons à succès. Tout cela a favorisé l'émergence de nouveaux

prénoms. **Aramis, Vasco de Gama, Vincent de Paul** (si, si, chacun d'eux a été attribué une fois !) ont des inspirations littéraires ou historiques facilement identifiables.

Mais **Lodoïska** ? joli prénom à consonance polonaise attribué le 26 mai 1848 à Lodoïska Delphine Irma RUFFIER ? On pense à une héroïne de roman, mais un ouvrage récemment paru « Dictionnaire Amoureux des Chats » nous apprend que c'était le prénom de l'une des chattes du Cardinal de Richelieu, Ministre de Louis XIII qui avait été Roi de Pologne avant d'être Roi de France...

Dans la vie courante, on sait que le prénom usuel n'était pas toujours le premier de l'acte de naissance mais le 2<sup>ème</sup> ou le 3<sup>ème</sup>. Mieux encore : j'ai découvert avec surprise qu'une de mes tantes, ayant reçu le seul prénom de **Marguerite**, était celle que tout le monde appelait **Rosa** !!!

Les diminutifs étaient fréquents. Il y avait aussi des surnoms. Anticipant sur le XX<sup>e</sup> siècle, nous citerons un des plus connus : celui de **Edme** Nestor BURGEVIN né le 5 mai 1905. Sa mère, dit-on, l'appelait « Mon p'tit-t-Edme » : cela a donné PITAINÉ qui, au fil du temps, est devenu prénom et nom de famille. C'était la Famille PITAINÉ.

Pendant la période étudiée (1793-1900), il y eût plus de 4 000 naissances, chaque enfant recevant de 2 à 4 prénoms. Cela donne une idée de l'éventail des prénoms qui furent utilisés et qui n'ont cessé d'évoluer, avec des « modes » plus ou moins éphémères. Nous nous limiterons aux « têtes de listes ». Voici le classement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

**Chez les filles : Marie** a toujours gardé sa suprématie, même si ce n'était plus systématiquement comme premier prénom. Ensuite **Eugénie** (prénom de l'Impératrice) qui avait fait une percée sous le second Empire et dont le succès s'est largement maintenu après la chute de ce dernier en 1871. Puis **Louise** et **Aimée**. Prénoms émergents : **Clotilde – Camille – Désirée – Hélène**. Vers le milieu du siècle, apparaissent des prénoms en « a » (influence italienne ??) : **Maria, Anna,**

**Rosa, Régina, Céline, Victoria, Julia, Amanda, Juanna.**

**Chez les garçons : Louis** était devenu le prénom de tête avec **Eugène**, suivis de **Henri – Jules – Armand**. Jean n'était plus guère utilisé. Prénoms émergents : **Emile – Marie** (eh oui !) – **Adrien – Alphonse.**

Enfin, voici une liste de prénoms, plus ou moins insolites ou amusants, utilisés au moins une fois (en dehors de ceux déjà cités) :

- **FILLES : Emerance – Emerontine – Sédulie – Eufémie – Malvina – Bertoline – Précille – Sophronie – Massilie – Bénigne – Euphrosine – Pulchérie – Mazélie – Fleure – Pélagie – Perpétue – Théodose – Emelie – Emela – Euphrasie – Ambrosine – Audivine – Eudoxie – Rigoberde – Adelphe – Sulgence – Bonnaventure – Apportune – Tranquille – Prudence – Zénaïde – Anaïsme – Virgile – Aranine – Florine – Déalphide – Avit – Savine – Camire – Théodorat – Atala – Télize – Oculas – Bertille – Armeline – Horalie – Déjannire – Anneline – Eglantine – Venante – Thareille – Appoline – Radegonde – Alzina.**

- **GARÇONS : Almire – Eventin ou Aventin – Sabas – Philémède – Magloire – Frobert – Crespin – Zozisme – Waast – Alcide – Dulcide – Cléophas – Maclou – Médéric – Privat – Euverte – Ricioti – Eutrope – Aquilas – Euchère – Thècle – Zacharie – Bonnaventure – Filéasse – Modeste – Placide – Sévère – Orfila – Ildefonse – Probas – Ferrier – Zéphirin – Gatien – Claire – Lenfroi – Lacroix – Hilarion – Evase – Mériadée – Eleazar – Philogone – Philorome – Saintex – Ezechiel – Pamphile – Pâques – Praxède – Vital – Loetaré – Piragée – Polycarpe – Léopard – Riquier – Symphorose – Belemy – Mémorin – Florimond – Ephrem – Suplice (sans doute Sulpice) – Hermile – Ananie.**

Pour conclure, nous dirons que le sujet a pu paraître « futile ». Pourtant, on a pu voir que les prénoms témoignent aussi de leur époque, de ses modes et de ses influences. Cela est toujours vrai au XXI<sup>e</sup> siècle !